



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de Saint-Pierre et Miquelon

COMMUNIQUE DE PRESSE

Augmentation du prix des hydrocarbures à compter du lundi 14 novembre 2016

Depuis février dernier, le prix du fioul et des carburants n'a pas augmenté dans l'archipel, contrairement à ce qui s'est passé en métropole et au Canada. Dans la même période le coût du baril sur les marchés internationaux a augmenté de près de 50%, passant d'environ 30\$ le baril à 44\$.

Les cours ont atteint aujourd'hui des niveaux incompatibles avec le maintien du prix de vente actuel. Aussi, la société Hardy, en dialogue avec la Préfecture, a décidé d'augmenter les prix de vente de 0.07€ par litre sur l'ensemble des produits, dans le respect des prix maximum fixés par l'arrêté préfectoral du 13 octobre 2015, toujours en vigueur :

- Le fioul domestique (livré par camion-citerne) passera ainsi de 0.51€ à 0.58€ le litre (58€/HL) ;
- Le gazole livré par camion-citerne de 0.65€ à 0.72€ le litre (72€/HL);
- Le gazole pris à la pompe de 0.65€ à 0.72€ le litre ;
- L'essence ordinaire de 1.04€ à 1.11€ le litre ;
- L'essence super de 1.07€ à 1.14€ le litre.

Le prix du fioul domestique, maintenu au seuil de revente à perte, reste inférieur à son niveau de l'an dernier à la même saison (61€/HL en octobre 2015) mais aussi au prix moyen pratiqué au Canada (à St-John's : 89,2\$CA/HL, soit 60,72€/HL) et en métropole (69,08€/HL).